



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

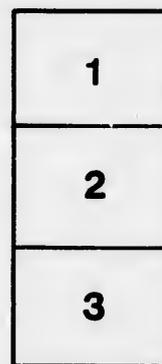
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

COLONISATION

RAPPORT

D'UNE VISITE

COMTE DE FORTIN

1887

PARIS

L. BIGNARD

COLONISATION.
—
RAPPORT
D'UNE VISITE
DU
COMTE DE PORTNEUF.

.....
AOUT 1871.
.....

QUÉBEC
ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE L. BROUSSEAU
7, Rue Buade.

—
1871

UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
D. B. VAN KATIE
1911
CHICAGO, ILL.
1911
UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
D. B. VAN KATIE
1911
CHICAGO, ILL.
1911

D'
Au
Me
ie
So
dan
un
riv
de
L
et n
dir

RAPPORT

D'UNE VISITE D'EXPLORATION A ST. UBALDE
ET AUX TERRES DE LA RIVIÈRE BATISCAN
EN ARRIÈRE DES GRONDINES.

*Aux Membres de la Société de Colonisation
No. 1 du Comté de Portneuf.*

Messieurs,

Le bureau de direction ayant chargé le Président et le Secrétaire de notre Société de faire une visite d'exploration dans la jeune colonie de St. Ubalde, et un peu plus loin sur les bords de la rivière Batiscan, nous avons l'honneur de faire le rapport qui suit.

Pour mieux atteindre le but proposé et répondre aux intentions du bureau de direction, nous avons fait appel à plu-

sieurs amis et promoteurs zélés de la colonisation. Nous les avons priés de nous aider dans cette étude d'une contrée trop peu connue et si diversement appréciée.

Le 14 août fut fixé pour le départ de Deschambault. Le personnel de l'exploration se composait de MM. les Curés de St. Augustin, de la Pointe-aux-Trembles, des Ecureuils, de Deschambault, de St. Casimir et de Ste. Jeanne. MM. J. D. Brousseau et le Dr. LaRue de St. Augustin, tous deux députés du comté de Portneuf, l'un aux Communes et l'autre au Parlement de Québec, voulurent bien nous encourager de leur présence et de leurs conseils. Ils avaient, du reste, leur place marquée d'avance dans une excursion de cette nature, eux qui contribuent si largement au progrès de la colonisation dans notre comté. On sait que M. le Dr. LaRue a eu le mérite de l'initiative de la formation de nos

sociétés de colonisation. On connaît toutes les peines qu'il s'est données dans chacune des 13 paroisses du comté de Portneuf, pour réunir toutes les volontés et organiser les trois sociétés de colonisation qui concentrent aujourd'hui toutes leurs opérations sur le même point. Il ne manque pas de verser tous les ans dans la caisse de chacune d'elles une large contribution ; de même que M. J. D. Brousseau qui, lui aussi, encourage cette œuvre de son argent et de ses conseils. Il manquait à notre expédition, pour la compléter, un autre bienfaiteur non moins distingué de notre société de colonisation, l'Honorable A. J. Duchesnay, ci-devant député de Portneuf et ex-Sénateur pour la division Lasalle.

M. Ant. Racine, chapelain de l'église St. Jean à Québec, nous rejoignit à St. Ubalde, avec plusieurs habitants de la Pointe aux Trembles, et des paroisses

du fleuve, désireux de prendre part à notre exploration.

I

ST. UBALDE.

La jeune colonie de St. Ubalde, qui était le premier objet de notre visite, est à quatre lieues au nord de St. Casimir. Le premier colon est Jean Daigle dit Cayen. C'est lui qui le premier eut le courage de s'enfoncer dans la forêt, sans chemins, à trois lieues de toute habitation, il y a treize ans. C'est là qu'il éleva sa pauvre cabane de défricheur, pour y recevoir sa famille, et commencé les premiers défrichements. Il fut bientôt suivi des sieurs Michel L'Eveillé, des Ecu-reuils, d'Ubalde Gingras, de la Pointe aux Trembles et de plusieurs autres. Voilà les premiers commencements de cette colonie qui compte aujourd'hui plus de 85 familles. Nous les trouvâmes tous réunis à leur chapelle, car nous

étions attendus. De grands préparatifs avaient été faits pour nous recevoir. Ces braves gens ne savaient comment nous témoigner leur joie. Le lendemain était en effet un grand jour pour eux. Leur chapelle devait être consacrée au culte par une bénédiction solennelle. Ils savaient d'ailleurs que nous leur apportions la promesse d'un curé pour le 1er octobre, à la condition qu'ils lui assureraient les moyens d'une honnête existence. Ils voulurent se préparer à cette fête en s'approchant du sacrement de la réconciliation. Le lendemain, jour de l'Assomption, la population entière de St. Ubalde se pressait à la table sainte, pour recevoir le pain des forts, qui adoucit les durs labeurs du colon, l'encourage et lui fait supporter avec une sainte résignation l'ennui et les privations sans nombre attachées aux premières années de la vie du défricheur.

Nous étions profondément émus à la

vre de toutes ces bonnes familles canadiennes rayonnantes de joie et de bonheur.

M. le curé de la Pointe aux-Trembles donna le sermon. Il prit pour texte ces paroles de N. S., tirées de l'évangile du jour ; " Marie a choisi la meilleure part, " elle ne lui sera point ôtée." Il en fit une très heureuse application à son auditoire. " Vous avez choisi la meilleure part, dit-il à ces courageux pionniers de la colonisation, à ces rudes travailleurs de la forêt, vous avez préféré le sol fertile du Canada arrosé par les sueurs et souvent par le sang de vos ancêtres, aux manufactures et aux *brigueries* américaines, vous avez préféré l'air pur et vivifiant de ces belles forêts qui vous environnent à l'air pestilentiel des manufactures américaines, vous avez préféré la possession paisible de ce sol canadien, noble héritage légué par vos ancêtres, à quelques

“ centaines de piastres dépensées plus
“ vite encore qu’elles ont été gagnées.
“ Vous ne serez pas trompés dans vos
“ espérances. *La part que vous avez*
“ *choisie ne vous sera pas ôtée.* Les bel-
“ les terres que vous possédez, et qui
“ déjà fournissent à tous vos besoins,
“ vous les légüerez en héritage à vos
“ enfants qui béniront votre mémoire.

“ Dans quelques années, St. Ubalde
“ sera une grande et belle paroisse, et
“ croyez le bien, vous ne regretterez
“ jamais les jours de travail et de priva-
“ tions inséparables des premières années
“ de défrichement.

“ Vous êtes plus heureux et plus
“ sages qu’un grand nombre de vos
“ compatriotes qui, au lieu de prendre
“ des terres pour y vivre et établir leurs
“ enfants, s’en vont aux Etats-Unis. A
“ force de courage et de persévérance,
“ vous avez réussi à vous former des
“ établissements déjà prospères. Vous

“ aurez bientôt un prêtre au milieu de
“ vous ; il sera votre conseil et votre
“ appui, l’ange du Seigneur pour vous
“ conduire dans les voies de la justice et
“ de la sainteté.

“ Ne vous laissez pas aller au décou-
“ ragement ; travaillez avec ardeur, et
“ vous aurez la consolation d’établir vos
“ enfants sur les belles terres qui avois-
“ nent votre paroisse naissante.

“ N’ayez pas honte de faire ce que
“ vos ancêtres ont fait ; ils ont quitté le
“ beau pays de la France pour coloniser
“ le Canada, et vous savez bien que les
“ privations que vous endurez ne sont
“ rien en comparaison des sacrifices
“ qu’ils se sont imposés !

“ Encore une fois, restez dans le pays
“ de vos ancêtres. N’allez pas chercher
“ ailleurs le *pain, l’espace et la liberté*.
“ Ici, avec du travail, vous avez tout
“ cela, sans aucun risque de perdre votre
“ foi religieuse ni celle de vos enfants. ”

La reconnaissance devait avoir sa place marquée dans une fête comme celle-là. Il fallait un interprète à la joie commune. Une adresse très bien dictée fut présentée au Rév. M. Guertin, curé de S. Casimir et de S. Ubalde, à la direction de la société de colonisation, et à MM. Brousseau et LaRue. Cette adresse fut rédigée par un colon, nous a-t-on dit, le soir même de notre arrivée. S'il en est ainsi, ce colon a fait voir qu'il sait manier la plume aussi bien que la hache. M. Guertin répondit, avec une vive émotion, en termes appropriés.

M. le Dr. LaRue et M. Brousseau prirent ensuite la parole. Ils s'étendirent au long sur les bienfaits des sociétés de colonisation et sur les gros octrois d'argent que le gouvernement fait chaque année pour l'ouverture des chemins et les sociétés de colonisation. Ils félicitèrent les braves colons d'avoir préféré venir chercher du pain à S. Ubalde,

au lieu d'aller s'enfermer dans les manufactures américaines, comme tant d'autres compatriotes qui vont là ruiner leur santé, et trop souvent perdre leur religion. Ils prouvèrent par des exemples que nos pauvres canadiens émigrés aux États-Unis ne laissent pour héritage à leurs enfants qu'une dure servitude avec son triste cortège de misère et de corruption. Que si quelques uns réussissent quelquefois à faire des épargnes, ce n'est qu'au prix de la santé et du bonheur futur de leurs enfants, sans avoir jamais la douce espérance de jouir avec eux et au milieu d'eux de leur petite fortune. Ils dirent que la condition du colon, quoique pénible dans les premières années et sujette à bien des privations, s'améliore bientôt ; que l'aisance succède à la pauvreté, qu'en peu de temps la maison s'agrandit et se garnit de meubles à mesure que les défrichements s'avancent ; que les aînés de la

famille, quand ils ont le bon esprit de rester auprès de leurs parents, s'établissent à peu de frais, comme les trois fils de M. Michel l'Eveill  dans le canton Chavigny, et plusieurs autres que l'on pourrait d j  citer.

II

CHEMINS.

Les chemins de cette contr e ont  t  faits par le gouvernement. Ils sont assez beaux partout. On y voyage   l'aise en wagon jusqu'au pont jet  sur la rivi re Batiscan,   l'endroit appel  *le 9 me portage*,   11 lieues du fleuve. Il n'y a que trois c tes, l'une en arrivant   la rivi re Batiscan, au 8 me portage, et les deux autres un peu plus loin. On peut facilement les am liorer, vu que le terrain est un sable m l  d'argile. Le chemin principal partant des Grondines conduit au 8 me portage de la rivi re Batiscan, en ligne presque droite, dans la direction

nord, en touchant à l'église de St. Casimir et à la chapelle de St. Ubalde, éloignées de 4 lieues l'une de l'autre. De là, il se dirige au N. E. en suivant les bords de la rivière jusqu'au pont du 9ème portage. En cet endroit il laisse le canton Montauban pour entrer dans Chavigny.

III

SOL.

Le sol est bon partout. C'est un mélange de sable et de terre forte, mais où le sable domine, surtout sur les buttes. Dans les bas fonds on trouve la terre franche. Le terrain est légèrement accidenté, ce qui favorise l'écoulement des eaux et facilite l'égouttement des terres. On voit peu de roches. Le bois est l'érable, le merisier, l'orme, l'épinette et le sapin, dans une proportion à peu près égale; mais sur les bords de la rivière Batiscan, le bois franc domine.

IV.

RIVIÈRE BATISCAN.

Nous avons hâte d'arriver aux terres qui bordent cette rivière, et de voir les établissements de la Société de Colonisation de Québec dans Chavigny, sous la direction du Révd. M. Bélanger, curé de Deschambault. Les rapports étaient très contradictoires ; nous voulions juger par nous mêmes. Nous fûmes accompagnés de plusieurs bons défricheurs, chasseurs et coureurs de bois, connaissant bien la localité. Depuis la chapelle de S. Ubalde, les établissements continuent presque sans interruption l'espace de 2 lieues environ. Dans tout ce parcours les grains avaient la plus belle apparence. De jolies maisons ont remplacé la pauvre cabane, premier abri du défricheur. A partir de là on entre en pleine forêt. Le sol est bon, et l'on pourrait dire excellent partout, surtout sur les lots qui bordent la rivière, dans Montau-

ban. La spéculation a déjà saisi ce beau territoire. A l'exception de trois ou quatre lots, où l'on voit des commencements d'abattis, tous les autres sont retenus par des propriétaires éloignés qui attendent des acheteurs à haut prix. Heureusement que la loi donne au gouvernement un moyen aussi prompt qu'efficace de se débarasser de ces chancres de colonisation. Nous avons tout lieu de croire que le bureau des terres fera son devoir, et que des mesures seront prises pour livrer immédiatement toutes ces belles terres au défrichement et à la colonisation.

Nous n'avons pas visité les terres qui bordent la rivière Batiscan dans Montauban, à l'Est du pont dont nous avons parlé plus haut. Le gouvernement paraît y avoir fait tracer un chemin l'espace d'environ une lieue et demie, en suivant les bords de cette même rivière. Mais ce chemin n'est pas fait. Cette rivière

sépare les cantons Montauban et Chavigny, dans la direction de l'est à l'ouest ; Chavigny est au nord, Montauban au sud.

Le côté nord de la rivière est plus accidenté que le côté sud. Mais il y a de très bons lots, surtout dans les environs du pont, au côté ouest. Le chemin, le long de la rivière est commencé. Il y a environ 16 arpents de fait. Il y a une lieue et demie de chemin fait dans Chavigny.

V

LAC AU SABLE.

On nous a dit que ce lac a 3 lieues de long sur une lieue de large. Mais cette mesure devrait être probablement réduite de la moitié au moins. Il est à une petite distance de la rivière Batiscan, environ trois quarts de lieue. Le côté nord n'a pas été suffisamment exploré. Le côté sud a de très bons lots. On entre-

voit la possibilité d'y placer une nouvelle paroisse, après celle qui va se faire immédiatement dans Montauban. Le chemin qui y conduit est déjà bien avancé. Les terres qui bordent ce chemin sont excellentes.

VI

ETABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC DANS CHAVIGNY.

Cette société, sous l'inspiration du Révd. M. Bélanger, curé de Deschambault, a obtenu du gouvernement un octroi temporaire d'une centaine de lots, au mois de mai 1870, pour y commencer des défrichements. Depuis cette époque, l'inspirateur de cette belle entreprise n'a pas perdu un instant. Avec des moyens très limités, puisqu'il n'a eu que trois cents piastres à sa disposition, il a commencé des défrichements sur plusieurs lots, construit un hangar qui sert de logement à ses hommes. Il a levé le carré d'une maison assez spacieuse qui

pourrait servir de chapelle en attendant mieux. Enfin il a construit un moulin à scies qui devait commencer à marcher le lendemain de notre départ. Un moulin à farine est commencé.

Dans Chavigny le foin et les grains sont très beaux.

Tous ceux qui se mêlent de critiquer les opérations de M. Bélanger devraient se transporter sur les lieux pour voir, comme nous l'avons fait, les merveilles que peut opérer le dévouement à une noble et grande cause. L'œuvre de M. Bélanger a eu ses détracteurs comme toutes les œuvres d'un grand avenir. Les fabricants et les colporteurs de cancan vont être réduits au silence. Comme l'arbre se connaît toujours à son fruit, les succès de la colonisation de Montauban et de Chavigny fermeront la bouche aux hommes à courte vue, et aux petits calculs de l'orgueil froissé, du dépit, et de la jalousie.

VII

POSITION AVANTAGEUSE.

Les établissements agricoles de ces deux cantons auront bientôt une grande valeur. Outre la fertilité du sol qui fournira toujours des produits abondants, il y a sur la rivière Batiscan des pouvoirs d'eau en grand nombre et d'une force incroyable. Le seul rapide appelé le *neuvième*, au pont de M. Bélanger, se compose d'une longue suite de cascades où l'eau mugissante se précipite comme un torrent. Pour l'amateur de beaux paysages, la vue de ces rapides superposés, considérés du pont, offre un coup d'œil plein de charmes et d'émotion.

On y arrive par un chemin beau dans tout son parcours, de 11 lieues depuis le Saint Laurent. Ce chemin commence à l'église des Grondines. On sait qu'en cet endroit un petit hâvre reçoit un bateau à vapeur qui se rend à Québec.

deux fois par semaine les jours de marché. C'est donc un immense avantage pour les colons en arrière de cette paroisse. Ils auront d'ailleurs dans peu de temps, nous l'espérons, une autre facilité pour le transport de leurs produits aux grands marchés du pays. Le chemin de fer de la rive nord qui passera probablement dans les environs du village de S. Casimir, leur offrira un nouveau débouché plus rapproché d'eux et constamment ouvert en toutes saisons de l'année.

La colonisation de Montauban et de Ohavigny, sur la rivière Batiscan, va se faire dans les conditions les plus favorables possibles, puisqu'on y arrive par un beau chemin, et en même temps les plus avantageuses aux colons qui commencent, puisque quatre sociétés de colonisation s'entendent pour concentrer toutes leurs opérations sur le même point. La société de Portneuf No. 1 promet

des primes d'encouragement en argent pour les défrichements qui vont se faire cet automne et le printemps prochain. Si le temps est favorable, elle ose se promettre de voir de belles récoltes sur un bon nombre de lots dès l'automne prochain. La société de Québec ne voudra pas sans doute abandonner une entreprise qui promet beaucoup pour l'avenir. Ayant eu le mérite de l'initiative, elle tiendra à honneur de développer de si bons commencements.

VIII

CONCLUSION.

Faut-il en terminant faire un appel au patriotisme de tous les jeunes gens du comté de Portneuf qui veulent se faire un avenir en dehors du toit paternel ? Faut-il les inviter chaleureusement à aller se choisir des lots dans Montauban et Chavigny ; au lieu d'aller végéter misérablement dans les villes comme

journaliers, ou dans les chantiers du Haut Canada et du Saint Maurice, ou bien dans les manufactures et les *briqueries* américaines ? Puisse la lecture de ce rapport changer leurs idées !

Il nous reste un devoir à remplir. Notre tâche ne serait pas complète si, interprètes fidèles de tous les membres de notre excursion, nous ne rendions pas témoignage à la générosité de M. J. D. Brousseau, député du comté de Portneuf aux Communes. Non content de nous honorer de sa présence, il a bien voulu fournir et faire transporter à ses frais deux tentes et tous les approvisionnements nécessaire à une expédition de cette nature. Rien n'a manqué. Son frère, M. Anselme Brousseau, l'a admirablement secondé en dirigeant lui même, à la tête de ses hommes, toutes les opérations du campement. Il a bravement payé de sa personne en toute occasion, la nuit comme le jour, pour le confort des voya-

geurs. Il n'a pas eu pour des fatigues
d'un voyage de plus de 50 lieues de
Québec, aller et retour, en wagon char-
gé.

Puissent les MM. Bronsseau agréer
l'expression de nos plus sincères remer-
ciements.

Pointe aux-Trembles, }
1er. sept. 1871. }

L. E. PARENT, Ptre.,

Curé de la Pointe-aux-Trembles,

Président de la S. C. P.

P. BEAUMONT, Ptre.,

Curé des Ecureuils, Secrétaire de la S. C. P.



